Actualité



Évolution des tarifs réglementés de vente d'électricité – 1er Février 2026

tarifs réglementés de l'électricité : une légère baisse prévue au 1er février 2026

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a proposé une **baisse moyenne de 0,8 % des tarifs réglementés de vente de l'électricité** au 1er février 2026.

> Voir la délibération de la CRE

Cette évolution a été examinée par le **Conseil supérieur de l'énergie** et publié dans l'**arrêté ministériel du 28 janvier 2026**.

> ⚠ **Attention : cette baisse est une moyenne.**
> L'évolution de votre facture dépend de l'**option tarifaire choisie**. Le prix de la plupart des options tarifaires va peu évoluer, tandis que **l'option Tempo va augmenter d'environ 6 % en moyenne.**

Le montant de l'abonnement est maintenant identique entre l'option Base et l'option Heures pleines / Heures creuses. **L'option tarifaire Heures pleines / Heures creuses devient maintenant financièrement intéressante dès que votre consommation en heures creuses dépasse un quart de votre consommation totale.**

Pour en savoir plus :

> Consulter la fiche « Optimiser l'option « Heures pleines / Heures creuses » »

> Consulter la calculette : Base ou Heures pleines / Heures creuses ?

Comment s'explique l'évolution des tarifs réglementés au 1er février ?

L'évolution limitée des tarifs résulte de plusieurs facteurs qui se compensent. La baisse des coûts d'approvisionnement en électricité est en partie neutralisée par la hausse de certaines charges, notamment liées à la commercialisation et aux dispositifs d'économies d'énergie.

Les coûts liés aux réseaux d'électricité restent inchangés à cette date.

> Voir l'évolution des taxes au 1er février 2026 : Accise, CTA, TVA, les 3 taxes sur ma facture

Quel impact sur la facture ?

Concrètement, la proposition de la CRE correspondrait à une **baisse d'environ 2 € TTC par MWh**, soit **près de 9 € d'économies sur l'année** pour un foyer consommant en moyenne 4,5 MWh.

? **Pour comparer les offres**, utilisez le comparateur du médiateur national de l'énergie :

comparateur.energie-info.fr

Et utiliser la fiche pratique : « Comment comparer les offres »

Et pour le gaz, quelle est l'évolution au 1er février ?

Actualité Prix repère Gaz février 2026

Actualité du 26 janvier, mise à jour le 2 février

énergie-info
Pour tout savoir sur mes démarches et mes droits :
Je consulte le site internet www.energie-info.fr ou je contacte le 0 800 112 212 Service & appel gratuits